



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Établissement public du ministère
chargé du développement durable



Communiqué de presse

www.eau-loire-bretagne.fr

Orléans, le 22 juin 2017

Conseil d'administration de l'agence de l'eau Loire-Bretagne : 70 M€ d'aides accordées.

L'agence de l'eau Loire-Bretagne

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km², soit 28 % du territoire national métropolitain. Il intéresse 8 régions, 36 départements en tout ou partie, plus de 7 000 communes et 12,7 millions d'habitants.

Son conseil d'administration est composé pour un tiers de représentants des collectivités territoriales, pour un tiers de représentants des acteurs économiques et associatifs du bassin et pour un tiers de représentants des services de l'État.

Le conseil d'administration est présidé par Mauricette Steinfeld, inspectrice générale de l'administration du développement durable.

Réuni le 22 juin, le conseil d'administration de l'agence de l'eau s'est prononcé favorablement pour financer **12 contrats territoriaux, 7 accords de programmation, 5 conventions de partenariat et 22 collectivités, pour un montant total de 70,86 M€**

Les 12 contrats territoriaux présentés totalisent à eux seuls 37,3 M€ de travaux, représentant 23,7 M€ d'aides de la part de l'agence de l'eau. Parmi ceux-ci retenons l'adoption du **2^{ème} contrat territorial « Sources en action 2 » (2017-2022)** avec le Parc naturel régional des Millevalches en Limousin et l'établissement public territorial du bassin de la Vienne. Ce contrat regroupe 24 maîtres d'ouvrage sur un territoire de 2 180 km² sur l'amont du bassin de la Vienne. Il s'agit pour ce 2^{ème} contrat, de poursuivre les travaux sur les cours d'eau (1 850 km de linéaire) dont 12 000 points noirs ont été identifiés : présence d'ouvrages, piétinement du bétail, abondance des étangs, présence de résineux en bordure de cours d'eaux, travaux hydrauliques (passages busés, etc). Sur un montant total de 12, 274 M€, l'agence participera à hauteur de 7,945 M€.

Un nouvel accord de programmation a été adopté pour **les travaux non encore réalisés de réduction de l'impact environnement des activités portuaires du port de Brest**, sous maîtrise d'ouvrage du conseil régional de Bretagne, de la CCI de Brest, de la DCNS Brest, de Brest Métropole et du syndicat mixte pour le développement de Brest Iroise. Au total, 1,435 M€ sont prévus pour ce projet, financé à hauteur de 576 700 € par l'agence de l'eau.

Autre accord de programmation adopté, celui entre EDF-Unité de production Centre et l'agence de l'eau, pour la **restauration de la continuité écologique dans le cadre de la reconfiguration du barrage de Poutès-Monistrol (Haute-Loire)**. L'accord de programmation 2017-2022, porte sur un montant total de 29 M€. L'agence de l'eau accompagnera financièrement EDF à hauteur de 3,26 M€.

Concernant les aides aux collectivités locales, retenons **le projet de démonstrateur de réutilisation des eaux usées de Vendée Eau (Vendée)**. Ce projet novateur, expérimental et pilote en France, permettra de réutiliser partiellement les eaux usées traitées en sortie de la station de traitement de la communauté de communes de Olonnes, vers le barrage du Jaunay, situé à une vingtaine de km. Un principe de financement des études préalables a été voté par le conseil d'administration de l'agence de l'eau sur la période 2017/2018 : 60 % sur les études d'impact (1,3 M€ par l'agence de l'eau) et 40 % pour des études de maîtrise d'œuvre (374 400 € par l'agence de l'eau).

Concernant enfin le point relatif à **l'action internationale**, 22 dossiers d'aides en matière d'assainissement et accès à l'eau potable, ont été adoptés pour un montant cumulé de 1,5 M€.

Contact presse :

Catherine BERNARD, directrice de la communication

catherine.bernard@eau-loire-bretagne.fr

Fabienne JANVOIS, assistante

fabienne.janvois@eau-loire-bretagne.fr

02 38 51 73 11

www.eau-loire-bretagne.fr